



RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 28/2022

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 18

En fonction : 18

(Convoqués le mardi 13 septembre 2022)

Présents : 8

Absents : 10

(Pouvoirs : 4)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean BAUCHEZ, Jean-Luc BOHL, Bertrand DUVAL, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE.

Absents excusés : Claire ANCEL (pouvoir donné à Bertrand DUVAL)
Thierry HORY (pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Roger PEULTIER (pouvoir donné à Pierre MUEL)
Lucien VETSCH (pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Antoine DORR, Michel DUMONT, François HENRION, Odile JACOB-VARLET
Frédéric NAVROT, Bernard STAUDT.

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX :
RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION D'AMENÉE DN400 - TRONÇON K À MONTIGNY-
LÈS-METZ**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que les travaux de renouvellement de la canalisation DN400 doivent se poursuivre afin d'assurer la pérennité du réseau. C'est dans cette logique qu'une consultation a été engagée par la Régie de l'eau de Metz Métropole pour le renouvellement de la canalisation d'amenée en DN400 acier sur le tronçon K à Montigny-lès-Metz (de la rue Franiatte au réservoir de Blory), dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique, selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par l'entité adjudicatrice.

Cette consultation a été lancée le 1^{er} juillet 2022 pour une remise des offres fixée au 26 août 2022 à 12H00.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offre se sont réunis le 21 septembre 2022 afin de procéder au choix de l'attributaire ayant présenté la meilleure offre selon les critères de sélection fixés.

Après présentation du rapport d'analyse des offres et examen du respect de la ligne budgétaire, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- de retenir le Groupement SADE-CGTH/JEAN LEFEBVRE, offre la mieux-disante, pour un montant de 879 585,60 € HT
- d'autoriser la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du marché.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 21 septembre 2022,

ATTRIBUE le marché de travaux pour le renouvellement de la canalisation d'amenée en DN400 acier sur le tronçon K à Montigny-lès-Metz au groupement SADE-CGTH/JEAN LEFEBVRE ;

AUTORISE la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du présent marché.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 21 septembre 2022,

Le Président,



The image shows a blue ink signature of Pierre MUEL on the left and an official octagonal stamp on the right. The stamp contains the text 'RÉGIE DE L'EAU METZ MÉTROPÔLE'.

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.